



# CMN ARTS DU CIRQUE

Compte rendu  
de la réunion du 10 novembre 2015

*mis à jour le 19 novembre 2015*



DNA en charge de l'activité : Jérôme GILOT

**Présents** : Bruno ARMENGOL (UNSS), Philippe CASSONNET (UNSS), Franck ROLANDO (UNSS), Samuel DELEPINE (UNSS), Florence ZIMNIAK (UNSS), Pascal LEBLANC (DSD UNSS) et Jérôme GILOT (DNA UNSS)

**Absents** : Martin GERBIER (FFEC), Alain FAIVRE (FFEC)

La CMN accueille deux nouveaux membres : Florence ZIMNIAK, professeur d'EPS en lycée et Samuel DELEPINE, professeur d'EPS en collège. Tous les deux ont une expérience très solide en arts du cirque.

## Les arts du cirque : particularités

Les arts du cirque n'ont pas, à ce jour de championnat de France mais il existe, depuis 12 ans, un festival national collèges et lycées organisé tous les deux ans à Surgères par Pascal LEBLANC, directeur du service départemental de Charente Maritime et délégué technique de l'activité. Il n'y a pas de compétition.

## L'avenir des arts du cirque en UNSS

La volonté affichée de la direction nationale UNSS est de favoriser la pratique de cette activité au meilleur niveau possible. Permettre aux jeunes de pratiquer à tous les niveaux y compris au meilleur niveau possible et pouvoir prétendre à la validation du haut niveau sportif scolaire (HNSS) en lycée constituent des objectifs de l'UNSS.

Le HNSS peut être validé si un jeune a réalisé un podium lors d'un championnat de France (les 3 premières places en équipe en UNSS) ou obtenu la certification nationale en tant que jeune juge ou jeune arbitre et ceci en classe de seconde ou de première. Le règlement fédéral UNSS impose une mise en conformité de toutes les activités par rapport au format « championnat de France ».

## CONSTATS en arts du cirque

- L'activité « Arts du cirque » utilise le terme « festival national » et non « championnat de France ».
- Le festival national a lieu tous les 2 ans et entraîne 36% d'augmentation des pratiquants
  - Il existe donc une ATTENTE de finalité nationale
  - Il n'y a pas de système de qualification mais seulement des invitations

## Résumé des statistiques

- 15.494 pratiquants (stable depuis 2006)
- 2708 en compétition « établissement » et 150 en « excellence » en 2013-2014 (année avec festival national)
- 13 sections sportives scolaires en collège pour 317 pratiquants
- 66,65% de filles ***il serait injuste de ne pas permettre à ces jeunes filles d'atteindre le HNSS***
- 62 JO déclarés (0,40%, soit le plus faible taux de toutes les activités en UNSS)
- Augmentation significative des pratiquants déclarés dans la vie des AS en 2014-2015 en :  
BF : + 9 % (+ 605)      Lycée filles : + 75 % (+ 222)      Lycée garçons : + 65 % (+ 149)
- Les arts du cirque figurent dans la liste nationale des activités « BAC » en EPS

**Convention cadre signée en 2015** : une convention cadre a été signée entre la FFEC, la DGSCO, l'UNSS et l'USEP le 10 juillet 2015 où sont mentionnés les engagements de l'UNSS :

- Favoriser la pratique circassienne au sein des AS
- Assurer la promotion des activités circassiennes auprès du plus grand nombre de ses licenciés
- Proposer des **rencontres adaptées à tous et à tous les échelons** (district, départemental, régional et national)
- Favoriser les formations des animateurs d'AS et des jeunes officiels
- Développer des actions communes UNSS/FFEC et communiquer autour de ces dernières.

## **PROPOSITION pour le niveau COLLEGE** (14.581 pratiquants déclarés en 2014/2015):

- Conserver une approche globale des arts du cirque en s'appuyant sur les 3 familles<sup>1</sup>
- Proposer deux catégories : Etablissement et Excellence afin de répondre aux attentes des AS arts du cirque et des sections sportives collèges en arts du cirque (13).
- Choisir un format (nombre d'AS et format des équipes) conforme aux CF afin que la plupart des territoires puissent accueillir le CF et que l'accueil soit aisé (fourchette restreinte du format de l'équipe). Par exemple : 30 AS avec équipe constituée de 8 à 12 élèves.
- Quotas d'AS dans chaque catégorie adapté en fonction des pré-engagements
- Qualification au CF : niveau académique : 30 AS au total.
- En Etablissement (hors SSS), il n'y aurait pas de classement, mais 3 numéros remarquables seraient mis à l'honneur à l'issue du CF. Pas de médaille.
- En Excellence (ouvert à toutes les AS), le championnat de France permettrait de classer les différents numéros (valorisation des prestations : podium).
- **Avantages de la formule proposée en catégorie collègue :**
  - Les AS choisissent leur finalité (pôle animation ou pôle compétition).
  - L'approche des arts du cirque est globale, libre choix des numéros présentés (durée limitée)
  - Le nombre de qualifiés dans chaque catégorie est adapté aux demandes des AS

## **PROPOSITION pour le niveau LYCEE** (894 pratiquants déclarés en 2014/2015) :

- Championnat de France avec une seule catégorie (Excellence) puisqu'aucune section sportive arts du cirque n'est déclarée sur OPUSS en lycée. Ainsi, une section sportive créée ne serait pas pénalisée et pourrait participer au CF.
- Format à déterminer : commun au CF collèges ou séparé.
  - Si commun au CF collèges : 10 AS maximum avec 8 à 12 participants.
  - Si séparé du CF collèges : 20 AS (possible)
- Qualification au CF : niveau inter-académique minimum.

Podiums pour valoriser les meilleures prestations. Possibilité d'1 podium dans chacune des 3 familles<sup>1</sup> soit 3 podiums ou passage obligatoire dans les trois familles afin de déterminer le classement général (un seul podium).

---

<sup>1</sup>Familles : JONGLERIE, ACROBATIES COLLECTIVES & EQUILIBRES PRECAIRES

- **Avantages de la formule proposée :**
  - Spécialisation possible dans un domaine pour atteindre le meilleur niveau possible si 3 podiums
  - Possibilité de prétendre à l'option HNSS
  - Permettre aux filles d'accéder à l'option HNSS

## **Les Jeunes Juges et les Jeunes Officiels en arts du cirque**

Ce dossier est très important. Il doit faire l'objet d'un travail spécifique.

Jeunes Juges : idem danse, beaucoup d'éléments doivent être transférables

Jeunes Officiels : jeunes organisateurs, jeunes secouristes, jeunes reporters,...

Un livret spécifique « je suis jeune juge en arts du cirque » doit voir le jour afin de permettre aux élèves qui s'engagent dans cette voie d'atteindre le meilleur niveau possible et de prétendre à l'option HNSS.

**Les membres de la CMN ont affiché clairement leur opposition à cette mise en conformité et ont tenu à proposer une autre voie, soumise à étude en conseil de direction du 16 novembre 2015.**

**La proposition concernant les rencontres « sans compétition, sans classement ni « coup de cœur », sans hiérarchisation ni podium, sans coupes ni médailles » ainsi que la création d'un réseau de « festivals arts du cirque » organisés en académie et ouverts à toutes les AS affiliées à l'UNSS » en page suivante n'est pas retenue.**

**Un championnat de France verra bien le jour en arts du cirque dès 2017.**

## **Proposition des membres de la CMN arts du cirque**

---

Les membres de la CMN considèrent que l'activité ne rentre pas dans la logique sportive compétitive telle que définie dans les programmes UNSS et proposent une démarche différente basée sur des rencontres en animation sans finalité nationale mais ouverts à toutes les AS affiliées à l'UNSS (l'organisateur fixe les modalités de participation).

Les membres de la CMN sont conscients que la DN UNSS pourrait ne plus apporter son soutien financier à ces « **festivals arts du cirque** ». En revanche, les membres de la CMN souhaitent que la partie communication autour des arts du cirque soit assurée par la DN UNSS. Une fiche art « arts du cirque » recenserait les festivals, expliquerait les modalités d'organisation, les modalités du versant « jeunes officiels » et la fiche technique de prestation.

### **Les RENCONTRES :**

- Organiser l'activité arts du cirque selon des modalités de rencontre sans compétition, sans classement ni « coup de cœur », sans hiérarchisation ni podium, sans coupes ni médailles... par respect du sens profond de l'activité
- Encourager les AS à se produire devant divers publics (maisons de retraite, écoles primaires, carnivals, structures d'accueil des personnes en situation de handicap, ...)
- Permettre l'émergence d'un réseau de « festivals arts du cirque » organisés en académie et ouverts à toutes les AS affiliées à l'UNSS. Les organisateurs seraient libres d'intituler leurs festivals « national » ou « international ».

> Pascal LEBLANC, DSD UNSS Charente Maritime et organisateur du festival national des arts du cirque va constituer un dossier précisant les modalités d'organisation et de participation, les partenaires et les types de financement.

### **Les JEUNES OFFICIELS : un dossier très important**

- Développer les formations aux « métiers du spectacle » : jeunes régisseurs, jeunes encadrants, jeunes Mme et M. Loyal, jeunes metteurs en scène et en piste

### **Les PRATIQUES RÉGULIÈRES :**

- S'approprier les œuvres du domaine culturel
- Redéfinir sa pratique au regard de choix artistiques portés par les élèves, les artistes, ...
- Encourager les AS à pratiquer dans des espaces spécifiques (chapiteaux, scènes, théâtre, ...)

### **DANS LES ÉTABLISSEMENTS :**

- Permettre le rapprochement avec les autres disciplines (EPI culture et création artistique notamment en collège)
- Intégrer les autres ateliers de pratique des établissements dans les rencontres hors établissement (régies ou non par l'UNSS) et nouer ainsi des échanges avec les autres domaines artistiques.

### **Les SECTIONS ARTISTIQUES**

- Proposer la création d'un nouveau dispositif « section artistique », sur la base du modèle des « sections sportives », intégrant un partenariat avec les DRAC, les structures culturelles (lieux de diffusion, de création, de formation, festivals, ...) et les centres de formation aux arts du cirque (amateurs et professionnels).

### **Les PARTENARIATS :**

- Signer une convention interministérielle entre le MEN, le ministère de la culture et de la communication et l'UNSS afin de définir les objectifs fixés : notamment, dossier jeunes officiels en arts du cirque<sup>1</sup>, subventionnements spécifiques et partenariats (rapprochement avec les artistes et les œuvres).

<sup>1</sup>Développer les formations aux « métiers du spectacle » : jeunes régisseurs, jeunes encadrants, jeunes Mme et M. Loyal, jeunes metteurs en scène et en piste.

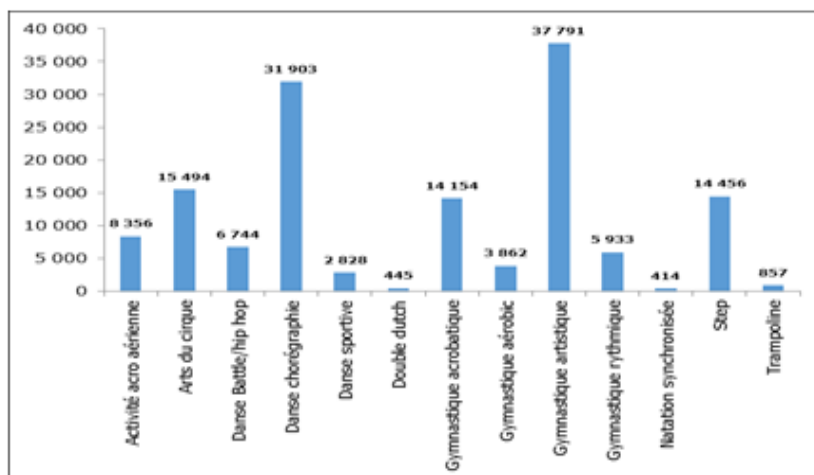
- Travailler en partenariat avec les DRAC, des artistes, des structures culturelles, des centres de formation aux arts du cirque (professionnels et amateurs),
- S'associer dans chaque région avec les FREC (Fédération Régionale des Écoles de Cirque) et définir en commun des modalités d'échanges et de rencontres,
- Développer des partenariats nationaux en plus de la FFEC (Fédération Française des Écoles de Cirque), avec la FEDEC (Fédération Européenne des Écoles de Cirque), le CNAC (Centre National des Arts du Cirque), Hors Les Murs, Territoires de Cirque, les Pôles Nationaux des Arts du Cirque...
- Dialoguer avec les structures culturelles locales et mener avec elles des projets de spectacle, de formation, de rencontres (festivals arts du cirque).
- Permettre aux élèves de jouer dans des lieux adaptés, dans des conditions de spectacle dignes (régies lumière, son, plateau) avec accueil public permettant un regard artistique.

### **Union Nationale du Sport Scolaire – Associations sportives :**

Intégrer la dimension artistique dans le nom UNSS et dans les AS

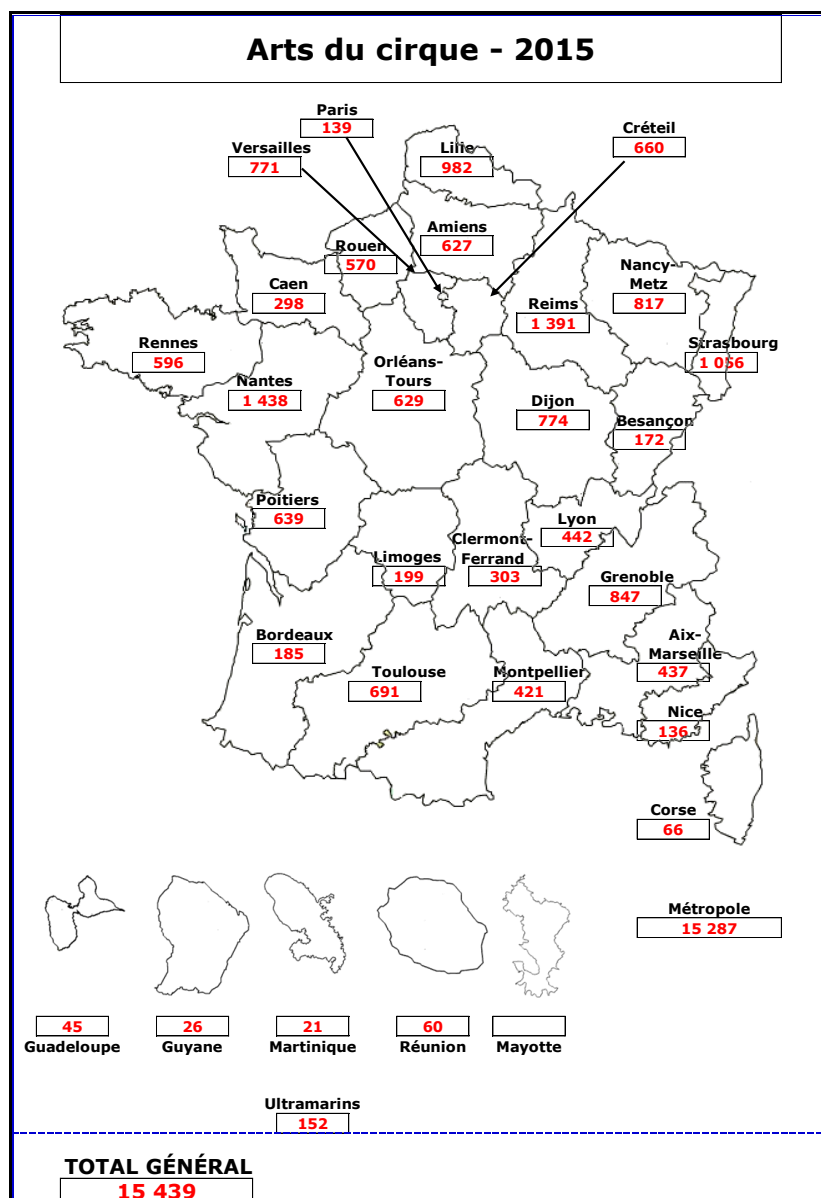
## Les chiffres des arts du cirque

---

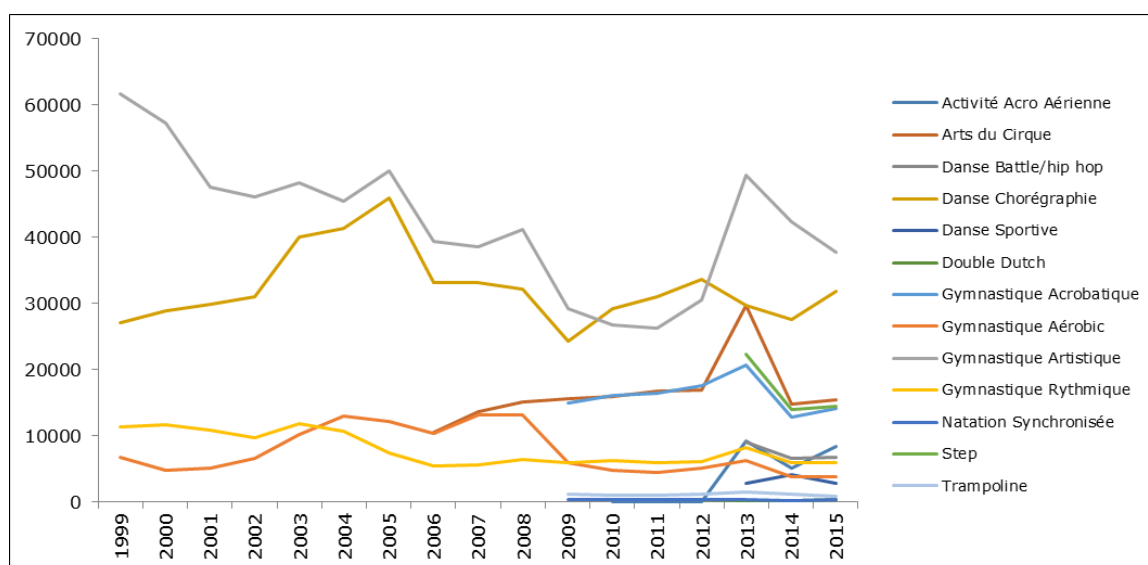


Les arts du cirque font partie du groupe des activités d'expression en UNSS

Ce groupe d'activités (14) représente 147.315 pratiquants (128.790 N-1)  
soit une proportion de 8,33% des licenciés UNSS (7,76% N-1)



### Progression 2006-2015



**834 animateurs** déclarent faire pratiquer l'activité (22<sup>e</sup> place, entre l'haltérophilie-musculation et la gymnastique acrobatique) en 2014-2015

**15.475 pratiquants** déclarés dans « la vie des AS » (contre 14.783 en 2013-2014 et 21.124 en 2012-2013)

									<b>2014</b>	<b>2013</b>
									<b>2015</b>	<b>2014</b>
	<b>Tot F</b>	<b>% F</b>	<b>Tot G</b>	<b>% G</b>	<b>Tot</b>				<b>≠</b>	<b>Tot</b>
Cross-Country	97 299	1° 13,92%	141 797	1° 13,13%	239 096		13,44%		<b>27 657</b>	211 439 1°
Handball	59 232	2° 8,47%	114 119	3° 10,57%	173 351		9,74%		<b>-4 822</b>	178 173 2°
Badminton	58 597	3° 8,38%	102 622	4° 9,50%	161 218		9,06%		<b>-6 205</b>	167 423 3°
...										
Course d'Orientation	8 702	21° 1,24%	10 890	19° 1,01%	19 592		1,10%		<b>1 886</b>	17 706 19°
<b>Arts du Cirque</b>	<b>10 300</b>	<b>19° 1,47%</b>	<b>5 175</b>	<b>24° 0,48%</b>	<b>15 475</b>		<b>0,87%</b>		<b>692</b>	14 783 22°
Musculation-Cross Fitness	4 575	29° 0,65%	10 896	18° 1,01%	15 472		0,87%			

<b>ARTS DU CIRQUE</b>	<b>PF</b>	<b>BF</b>	<b>MF</b>	<b>CF</b>	<b>JF</b>	<b>SF</b>	<b>F</b>	<b>PG</b>	<b>BG</b>	<b>MG</b>	<b>CG</b>	<b>JG</b>	<b>SG</b>	<b>G</b>	<b>Total</b>
2014-2015	45	7 418	2 309	352	165	11	10 300	8 3 288	1 500	269	108	1 5 175	15 475		
2013-2014	7	6 813	2 476	212	83	8	9 598	13 3 335	1 600	170	58	9 5 185	14 783		

### Augmentation significative chez les BF et en lycée (894 contre 523)

**10.300 filles** (contre 9.598 N-1) 19<sup>e</sup> place, pour **5.175 garçons** (5.185 N-1) 21<sup>e</sup> place

**66,65% de filles** en ARTS du CIRQUE

	<b>Tot F</b>	<b>% F</b>	<b>Tot G</b>	<b>% G</b>	<b>Total</b>
<b>1°</b> Gymnastique Rythmique	5 867	24° 99,32%	40	83° 0,68%	5 907
<b>2°</b> Natation Synchronisée	338	58° 98,83%	4	85° 1,17%	342
<b>3°</b> Gymnastique Aérobie	3 706	31° 96,79%	124	74° 3,24%	3 829
...					
<b>12°</b> Arts du Cirque	10 300	19° 66,56%	5 175	24° 33,44%	15 475

### Répartition par type 2014 – 2015

<b>ARTS du CIRQUE</b>	<b>Étab</b>	<b>Excel</b>	<b>Anim</b>	<b>Forma</b>	<b>Handi</b>	<b>Total</b>
<b>16°</b> 2014-2015	1 423	46	34 707	112	4	<b>36 291</b>
2013-2014	2708	150	46 067	479	21	<b>49 424</b>

34 707 élèves pratiquent en animation, 1423 en compétition Etablissement et 46 en Excellence.

**NB : une année avec un festival national du cirque c'est 36% de pratiquants supplémentaires**

### Les sections sportives en arts du cirque (2014-2015)

	<b>Collèges</b>	<b>LA</b>	<b>LP</b>	<b>LPA</b>	<b>LPO</b>	<b>Lycées</b>	<b>Total</b>
Arts du cirque	13 1,29%						13 1,06%

Il existe 13 sections sportives scolaires de niveau collège et aucune en lycée donc il y aurait nécessité de créer un niveau excellence en collège dans le cas de l'instauration d'un « championnat de France ».

## Nombre d'inscrits en SSS hors sports collectifs en 2014 - 2015

	Collèges	LA	LP	LPA	LPO	Lycées	Total
Arts du cirque	317 1,55%						317 1,38%

## Nombre d'inscrits par catégorie d'âge en SSS hors sports collectifs en 2014 - 2015

	PF	BF	MF	CF	JF	SF	F	PG	BG	MG	CG	JG	SG	G	Tot
Arts du cirque		132	68	5			205		79	31	2			112	317

## Les jeunes officiels

### Répartition des JO par niveau et sexe en 2014 - 2015

	F					G					Total							
	Dist	Dép	Acad	Nat	Inter	Dist	Dép	Acad	Nat	Inter								
Arts du cirque	36	3	2	0	0	41	16	4	1	0	0	21	52	7	3	0	0	62

### Les JO certifiés en 2014-2015

	Dist	Dép	Acad	Nat	Inter	
Arts du cirque	28	7	3			38

### Taux de JO / nombre de pratiquants

62 sur 15 494 soit 0,40% > **taux le plus faible de toutes les activités proposées en UNSS**

Un travail important sur ce dossier est indispensable.